



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN



United Nations
Economic Commission
for Africa

Atelier de validation du
plan d'action de l'économie circulaire
et du **mécanisme de financement innovant**
de l'économie bleue et circulaire des
**Etats insulaires d'Afrique
et de l'océan Indien**

27 et 28 Janvier 2025 | *The Docks 2, Maurice*





COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN



Atelier de validation du
plan d'action de l'économie circulaire
et du **mécanisme de financement innovant**
de l'économie bleue et circulaire des
Etats insulaires d'Afrique
et de l'océan Indien

Validation des priorités et actions stratégiques présidée par la COI et la CEA

27 et 28 Janvier 2025 | The Docks 2, Maurice

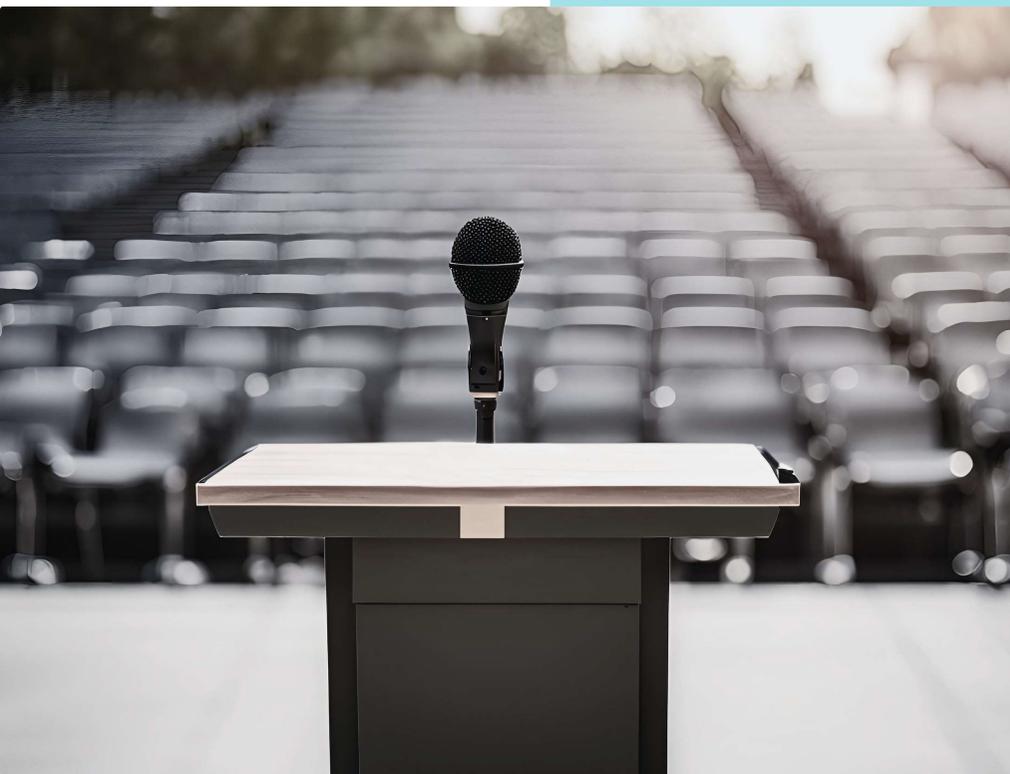




DISCOURS D'OUVERTURE



ALLOCUTIONS DE BIENVENUE ET REMARQUES PRÉLIMINAIRES



Mot de bienvenue du représentant de la COI :
RAJ MOHABEER, chargé de mission

Représentante de la Commission de l'Union africaine :
Caroline TAGWIREYI,
fonctionnaire principale chargée de l'Atténuation du changement
climatique, direction de l'Environnement durable et de l'Economie bleue

Représentant de la CEA :
Nassim OULMANE, chef de la section des Ressources naturelles, de
l'Economie verte et de l'Economie bleue, division des Changements
climatiques, de la Sécurité alimentaire et des Ressources naturelles

coordinatrice-Résidente des Nations unies Maurice et Seychelles :
Lisa SIMRIQUE SINGH

Lieu :
The Docks, Port-Louis



Objectifs

1

PRÉSENTER LE PROJET DE PLAN D'ACTION POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE MÉCANISME DE FINANCEMENT CIRCULAIRE ET BLEU AUX PRINCIPALES PARTIES PRENANTES AFIN QU'ELLES L'EXAMINENT EN DÉTAIL, QU'ELLES APPORTENT LEUR CONTRIBUTION ET QU'ELLES LE VALIDENT

2

ORGANISER UNE TABLE RONDE POUR IMPLIQUER LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

3

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES ÉTATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OcéAN INDIEN ET LANCER CE GROUPE DE TRAVAIL

Le plan d'action de l'économie circulaire des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, y compris une stratégie de mise en œuvre et de mobilisation des ressources.



La raison d'être, la composition, les termes de référence ou les fonctions - et les résultats attendus du groupe de travail d'experts sur l'économie circulaire des îles de l'Afrique et de l'océan Indien.



Le mécanisme de financement pour les spécificités des îles africaines, y compris les priorités de l'économie circulaire et bleue tirées du plan d'action de l'économie circulaire et des plans de l'économie bleue des îles africaines et de l'océan Indien.

Résultats attendus



PROGRAMME



LUNDI 27 JANVIER 2025 - PREMIÈRE JOURNÉE

10h40 – 10h55

Session 1 : Introduction du projet

10h55 - 11h00

Questions - réponses

11h00 - 11h15

Pause - café

11h15 - 11h45

Session 2 : L'importance de la transition vers l'économie circulaire

11h45 - 12h00

Questions - réponses

12h00 - 12h30

Session 3 : Présentation des priorités stratégiques et des actions du PAEC

12h30 - 13h00

Questions - réponses

13h00 - 14h00

Pause déjeuner

LUNDI 27 JANVIER 2025 - PREMIÈRE JOURNÉE / SUITE

14h00 - 14h30

14h30 - 15h00

15h00 - 16h30

16h30 - 17h00

17h00 - 17h30

17h30

Session 4 : Présentation des priorités stratégiques et des actions du PAEC

Questions - réponses

Discussions en groupes sur les priorités stratégiques 1,2,3,4 et 5

Présentation des résultats des groupes de travail

Synthèse de la journée et annonce des prochaines étapes de la deuxième journée

Fin de la première journée

MARDI 28 JANVIER 2025 - DEUXIÈME PARTIE

8h30 - 9h00

Accueil - Thé/Café

9h00 - 9h10

Allocutions de bienvenue

9h10 - 9h20

Session 5 : Présentation de la feuille de route UA-UE sur les océans

9h20 - 9h30

Questions - réponses

9h30 - 9h50

Session 6 : Présentation du plan de mobilisation des ressources du PAEC et du mécanisme de financement innovant pour l'économie bleue et circulaire

9h50 - 10h00

Questions - réponses

10h00 - 11h00

Session 7 : Panel sur les partenariats et le financement

11h00 - 11h20

Questions - réponses

11h20 - 11h30

Pause - café

MARDI 28 JANVIER 2025 - DEUXIÈME JOURNÉE / SUITE

11h30 - 12h30

Discussions en groupes sur le plan de mobilisation des ressources et le mécanisme de financement innovant pour l'économie bleue et circulaire

12h30 - 13h00

Restitution des résolutions des travaux de groupe

13h00 - 14h00

Pause déjeuner

14h00 - 14h30

Session 8 : Présentation du rôle d'une gouvernance efficace dans la mise en œuvre de l'économie circulaire

14h30 - 14h45

Questions - réponses

14h45 - 15h15

Session 9 : Lancement du groupe de travail des experts en économie circulaire des États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien

15h15 - 15h45

Présentation du mandat et du plan de travail du groupe de travail pour 2025

MARDI 28 JANVIER 2025 - DEUXIÈME JOURNÉE / FIN

15h45 - 16h00

16h00 - 16h15

16h15 - 16h30

16h30

Questions - réponses

Résumé des principales discussions et des prochaines étapes

Remarques finales et remerciements

Coffee networking- Fin de la deuxième journée



SESSION 1 :

INTRODUCTION DU PROJET

Intervenant :

Raj MOHABEER, chargé de mission COI

Modérateur :

Gilles RIBOUET, responsable de la communication de la COI

PAUSE CAFÉ



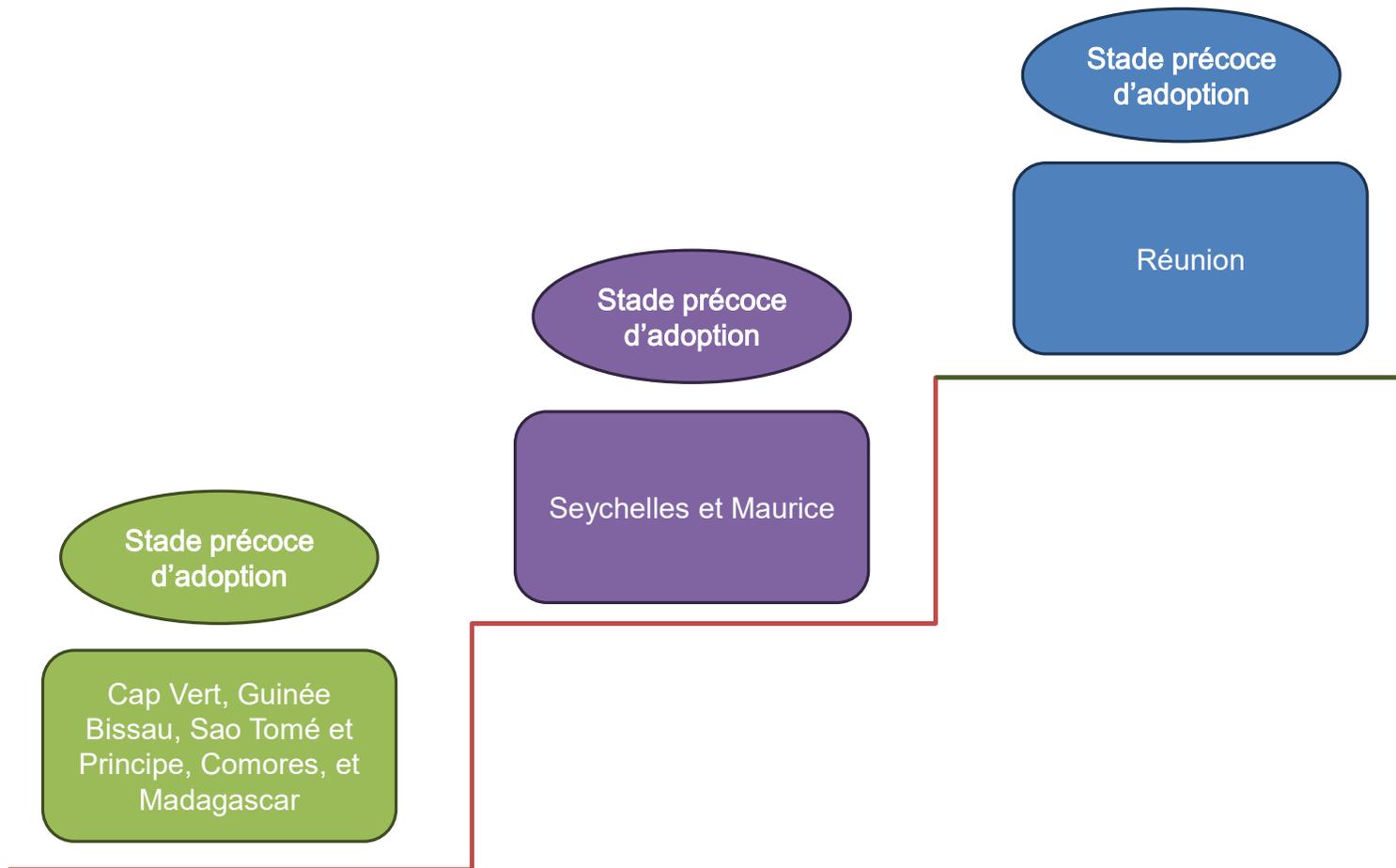
Intervenants : Koen RADEMAEKERS, ACEN Foundation et les représentants des Etats insulaires : Comores, Guinée Bissau, La Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles, Sao Tome and Principe

Modérateur : Gilles RIBOUET, responsable de la communication de la COI

SESSION 2 : L'IMPORTANCE DE LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le rapport de synthèse de l'état des lieux de l'économie circulaire



Le rapport de synthèse de l'état des lieux de l'économie circulaire

- De nombreuses initiatives en cours au niveau continental et régional:
 - *Continental* :
 - Plan d'action continental pour l'économie circulaire
 - SWITCH vers l'économie circulaire en Afrique de l'Est et du Sud
 - *Régionales* :
 - Déclaration ministérielle des Etats insulaires pour l'économie circulaire en septembre 2023
 - Projet ExPLOI
 - Projet ISLANDS
 - Banque mondiale PROBLUE Évaluation des sources terrestres de pollution par les plastiques dans l'océan Indien occidental, dans plusieurs pays
 - Projet TWENex
 - Cap Business Océan Indien
 - Feuille de Route pour l'Economie Circulaire des membres de l'AVCOI 2024-2025
 - Le projet CLIMIT : Innover avec les territoires pour une économie circulaire et un élevage durable dans le sud-ouest de l'océan Indien
 - FEXTE (Fonds d'expertise technique et d'échange de connaissances)



Mais pas de coordination/harmonisation entre ces projets et de vision/stratégie commune

Le rapport de synthèse de l'état des lieux de l'économie circulaire

Principales barrières à la circularité

- Défis politiques et réglementaire
 - Manque de financement régionaux et nationaux et d'incitations financières
 - Lacunes techniques et de capacités
 - Obstacles culturels et comportementaux

Des opportunités de collaboration intersectoriel :

Agriculture, pêche, gestion des déchets, tourisme, construction, énergie et eau

Ces opportunités régionales sont :

1. Le financement de l'économie circulaire
2. Des orientations institutionnelle, technique et juridique
3. Comblent le déficit de données
4. Faciliter le commerce pour une économie circulaire
5. Sensibilisation, plaidoyer et renforcement des capacités

Présentation Seychelles



1. Recent circular economy developments in the country

1) a. Circular Economy Ministerial Conference - COI (2023)

2) b. Joint SDG Joint Fund: Contributing to establish an enabling environment to promote Blue and Green Economy in Mauritius and Seychelles (2022 - 2024)

The Joint Programme (JP) contributed to strengthen the policy framework, establish financial mechanisms, and avail information needed by the private and public sectors to invest in the green and blue economy to accelerate the realization of the SDGs.

- Situational Analysis
- Innovative Financing Mechanism Study
- Circular Economy Financing Plan
- Market Ready Assessment
- Circular Economy Roadmap & Action Plan

01/01/2022 to the 31/12/2023

Overall budget: USD 1,542,800 (UNEP, UNDP, UNFPA)



SEYCHELLES' CIRCULAR ECONOMY ROADMAP



Roadmap and Action Plan on Circular Economy
for the Republic of Seychelles
(Final Report)

March 2024

5 Strategic Pillars of the Roadmap :

1. Circular Economy through sustainable production and sustainable products.
2. Circular Economy through sustainable consumption.
3. Circular Economy through better waste management.
4. Circular Economy through Circular business models and innovation.
5. Circular Economy through Circular Culture

ACTION PLAN WITH BUDGET ALLOCATION

2. Existing challenges to the implementation of the circular economy in the country

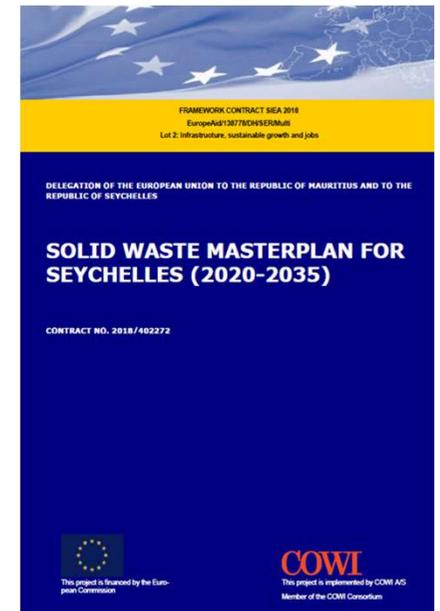
- Lack of financial support to develop the sector
- Lack of accurate data
- Lack of technical capacity
- Lack of human resources
- Lack of consultation between governmental entities

- Not enough knowledge on Circular Economy within the population and industrial sector (need to transition from linear growth to CE)

- Mistaken view of the EC; consuming 'less' is seen as a way backyard

3. Existing National and/or regional commitments towards the circular economy (if any)

- Solid Waste MasterPlan *“This vision implies that waste is seen as a resource that can be recycled and reintegrated to achieve a Circular Economy, giving full effect to the Waste Hierarchy”*
- Component 2 of the Solid Waste Management project of the World Bank. *Institutional strengthening to improve solid waste management and to promote circularity (US\$ 0.7 million). This component will support government plans to improve the overall sustainable management of waste and promote circularity in Seychelles through targeted technical assistance studies, focusing on future sustainable solid waste management options and circularity aspects.*
- The implementation of the EPR will help to develop more circularity. Policy paper endorsed in October 2023.
- ITU involved in the elaboration of the EPR for E-waste - 1st draft January 2025



Présentation La Réunion



1. Développements récents de l'économie circulaire dans le pays ECONOMY ROADMAP



Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien
« Prédéfinition des orientations stratégiques et coopération en économie circulaire de territoires en OI, au service de la protection des océans » (I-EC□fCR974)

Interreg
Océan Indien



Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Défis existants pour la mise en œuvre de l'économie circulaire dans le pays



Parmi les obstacles au développement de l'économie circulaire :

- 1) Sensibiliser et renforcer les capacités dans le secteur public (élus et cadres)
- 2) Construire une vision (commune) et la traduire en feuille de route
- 3) Mettre en œuvre un projet concret pour inspirer et engendrer une dynamique



1 double programme à opérer

16 collectivités « partenaire-bénéficiaire » **des 6 îles engagées**

Budget programme Interreg / Région Réunion : 298 k€ - Subvention : 191 k€

Budget programme FCR (Préfecture La Réunion) : 51 k€ - Subvention : 44 k€

3. Mise en œuvre du projet de développement de l'économie circulaire dans les territoires

08/24

-

07/25

1

Diagnostic et plan d'action

- Former à réaliser son diagnostic de territoire
- Accompagner la définition et former à rédiger son plan d'action

2

Sensibilisation et formation

- Concevoir des formations spécifiques
- Accompagner les équipes

3

Coopération et communication

- Organiser la mise en réseau d'acteurs
- Promouvoir la connaissance et les réalisations des membres

4. Des volontés territoriales en faveur de l'économie circulaire

- Renforcer ses capacités en Economie Circulaire
- Renforcer les liens entre les territoires
- Identifier des synergies et mutualisation de gisements
- Accompagner la transition vers l'EC de territoires : terrain d'action & de mise en œuvre



Présentation Maurice



MINISTRY OF ENVIRONMENT, SOLID WASTE MANAGEMENT AND CLIMATE CHANGE

**ROADMAP AND ACTION PLAN FOR A CIRCULAR ECONOMY
IN THE REPUBLIC OF MAURITIUS
(2023-2033)**



Website : circulareconomy.govmu.org

Roadmap and Action Plan for a Circular Economy in the Republic of Mauritius (2023-2033)

- Approved by Government on **11 August 2023**.
- **80 Actions** for Mauritius and **30 Actions** for Rodrigues – in terms of **Policy Actions, Key Projects and Pilots**
- Serves as a **strategic tool** for promoting a comprehensive and holistic approach to transition towards a circular economy
- **5 Priority focus areas** : Agri-Food sector; Construction and Real Estate; Consumer Goods; Mobility and Logistics; and Waste Management.
- **6 Key enablers as cross-cutting measures** : Governance, Education and Awareness Raising, Business Support, Circular Procurement, Research and Development, and Greening of Fiscal Policies and Financing.
- Website: circulareconomy.govmu.org

Status of Implementation – Setting up of enablers

- **Institutional Framework:** Setting up of 6 Circular Economy Platforms; organization of a first Steering Committee (*2 out of the 6 CE Platforms and the Steering Committee are co-chaired by private sector*)
- **Legal Framework:** Circular Economy has been translated in the National Laws – Environment Act 2024 & Waste Management and Resource Recovery Act 2023
- **Financing: Budget 2022/23** - Development of a framework for **Sustainable Public Procurement** for the Construction sector.
 - ✓ **Financial Incentives:** Levy on PET bottles; Extended Producer Responsibility for electronic and electrical wastes; and import of used tyres
 - ✓ **Project:** Development of National Green taxonomy
- ❖ **Sensitisation:** La Foire Anti-Gaspillage, Video clips, dedicated website

Private sector initiatives

- Club des Entrepreneurs de l'Économie Circulaire – a Platform to share knowledge, information and best practices.
- Encourage start-ups on CE Businesses
- On-going initiatives:
 - (i) Construction sector – development of recycled products, recycling of construction and demolition waste & a digital platform to encourage re-use of building materials
 - (ii) Agri-Food Sector – re-distribution of sur-plus food to avoid food-waste and integration of circularity in production chains.
 - (iii) Recycling of paper/ carton – production of egg trays and Kraft paper
 - (iv) Recycling of plastic – production of other plastic materials

Future projects – collaboration with development partners

- **European Union** – Euros 3.5 M as Support for implementation of Roadmap as part of the Multi-Annual Indicative Programme (2021-2027)
- Objective of the project :
 - Strengthened *institutional framework*
 - *Legislations*, regulations, strategies, action plans, tools and incentives (La Loi Anti-Gaspillage)
 - Sensitisation – *Communication strategy*
 - Development of *monitoring and communication tools*
- Focus of the Support Programme is the **Construction and Real Estate sector**
- Project will start in May 2025

Challenges to transition to a circular economy model

- ❑ **Small economies of scale** : while there are some on-going initiatives, the volume of product for recycling is limited
- ❑ **Regulatory framework** : social enterprises, pricing mechanism for secondary materials, traceability
- ❑ **Limited access to technology**
- ❑ **Low market viability for recycled products** : reluctance to purchase recycled products (plastic, concrete)

Regional Strategy to support Circular Economy

- Partnership amongst the Indian Ocean Islands:
 - **To contribute towards building economies of scale** – *import of plastic and paper materials from Reunion Island*
 - **Collaboration to set up dedicated CE facilities in one of the islands** – *materials directed to one location for treatment*
 - **Development of a database** on the category and volume of materials available may lead to innovative CE ventures.
 - **Setting up of a Regional Institution on CE** – provide training and technology to encourage adoption of circular practices.
 - **Facilitate access to funding** through a regional plan – in line with the SWITCH Africa project regrouping 7 pilot countries.

Présentation Comores





LES COMORES



852.075 pers.
(2023)



2 236 Km²

Développements récents de l'économie circulaire dans le pays

Initiatives de l'état Comorien

Phase
embryonnaire

Creation de
l'Agence
Nationale de
Gestion des
déchets

- La loi cadre sur la gestion des déchets
- La loi cadre sur l'environnement
- Loi sur l'interdiction des sachets et emballages plastiques non biodégradable
- Stratégie nationale de gestion des déchets basé sur EC
- Projets sur l'économie circulaire
- Initiative des ONGs et associations et du secteur privé sur les recyclages et valorisations des déchets
- Mise en Place de partenariats PP sur l'économie circulaires

Défis existants pour la mise en œuvre de l'économie circulaire dans le pays

Infrastructure insuffisante

- Recyclage,
- Absence de tri des déchets
- Valorisation
- Traitement des déchets

Manque de financement

- Accès au financement
- Investissements insuffisants

Conscientisation des parties prenantes

- Manque de connaissances
- Problèmes de vulgarisations des textes légaux
- Faible mobilisation des parties prenantes

Résistance aux Changement

- Pratiques traditionnelles
- Comportements personnels

Des engagements nationaux et/ou régionaux en faveur de l'économie circulaire (*le cas échéant*)

Engagements nationaux

- Adoption et promulgation de la loi cadre sur la prévention et la gestion des déchets
- Vulgarisation de la loi cadre sur la gestion des déchets: responsabilité des parties prenantes
- Élaboration de la stratégie nationale sur la gestion des déchets
- Mise en place de partenariat publique privée

Engagements régionaux

- Projet Islands plus
- Projet EXPLOI

Autres perspectives

- Renforcement des capacités
- Echanges d'expérience
- Mettre en place un projet spécifique sur EC

Présentation Madagascar





PAUSE DÉJEUNER



SESSION 3 : PRÉSENTATION DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET DES ACTIONS DU PAEC

Intervenant : Théo VENTURELLI, ACEN Foundation

Modérateur : Charles AKOL, chargé des affaires environnementales, section des ressources naturelles, de l'économie verte et de l'économie bleue, CEA

**PRIORITÉ 1 : FINANCEMENT DE
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

**PRIORITÉ 2 : ORIENTATION
INSTITUTIONNELLE, TECHNIQUE ET
JURIDIQUE**

Structure du Plan d'Action

1. Introduction

1.1 Que signifie l'économie circulaire pour les pays insulaires d'Afrique et de l'océan Indien ?

1.2 Principaux obstacles et opportunités à l'adoption de la circularité dans la région

1.3 Enseignements tirés des législations, politiques, plans et initiatives circulaires nationales et régionales pertinentes

1.4 La nécessité de ce plan d'action

2. Mécanismes de gouvernance du Plan d'Action

2.1 Principes, Vision et Mission

2.1 Priorités et actions stratégiques

2.3 Cadre de mise en œuvre

2.4 Plan de mobilisation des ressources

2.5 Suivi et évaluation

Principes, mission et vision du Plan d'Action

10 principes pour une économie circulaire dans les Etats insulaires d'Afrique et de l'Océan Indien :

1. Tenir compte de la hiérarchie des déchets
2. Contribuer à : Réduction de la pollution des océans, des GES, de la perte biodiversité et renforcer la capacité d'adaptation
3. Accroître l'indépendance des îles aux importations
4. Créer des emplois et renforcer les capacités au niveau local
5. Créer davantage de valeur ajoutée locale
6. Promouvoir l'efficacité des ressources
7. Intégrer les minorités
8. S'appuyer sur les connaissances et les pratiques traditionnelles
9. Renforcer l'indépendance financière
10. Promouvoir la collaboration entre les îles



Principes, mission et vision du Plan d'Action

- Vision

Le plan d'action pour les îles d'Afrique et de l'océan Indien a pour objectif la transition vers un système économique circulaire, résilient, inclusif, positif pour la nature et compétitif, qui permet la création de valeur (industrielle) locale, la collaboration régionale sur la gestion et le traitement des déchets, et sur les chaînes de valeur circulaire et la mise en commun de bonne pratique, pour une réduction de la pollution environnementale et la régénération des systèmes naturels.

- Mission

Le plan d'action pour l'Afrique et les îles de l'océan Indien vise à répercuter et à mettre en œuvre les priorités et les actions pertinentes énoncées dans le plan d'action continental de l'Union africaine pour l'économie circulaire 2024-2034, tout en s'appuyant sur les initiatives en cours et prévues par les États membres ; de cette façon, il soutient les efforts continentaux et nationaux pour une économie circulaire par le biais d'une collaboration régionale.

Priorités stratégiques

Priorité stratégique 1 : Financer l'économie circulaire

Priorité stratégique 2 : Orientation institutionnelle, technique et juridique

Priorité stratégique 3 : Politique commerciale

Priorité stratégique 4 : Observatoire et soutien à la collecte des données

Priorité stratégique 5 : Programmes de sensibilisation, de plaidoyer et de renforcement des capacités

Priorité stratégique 1 : Financer l'économie circulaire

Objectifs :

- Mobiliser des fonds internes et externes pour les investissements nécessaires.
- Mettre en place des systèmes comme la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) et des outils fiscaux pour encourager les pratiques circulaires.
- Explorer les subventions, fonds verts, prêts verts et partenariats public-privé (PPP).
- Créer un mécanisme régional de REP pour renforcer la coopération insulaire.
- Encourager les capitaux privés et les cofinancements innovants.

Priorité stratégique 1 : Financer l'économie circulaire

Action 1.1 Cadre et assistance technique pour améliorer les systèmes de soutien au sein des institutions publiques et financières afin de faciliter la transition des entreprises vers une économie circulaire

Justification

- Manque d'initiatives circulaires de MPME
- Taux d'intérêts trop élevés
- Désavantage par rapport aux initiatives traditionnelles

Détails de mise en œuvre

- Programmes d'assistance technique pour le développement de pôles locaux d'économie circulaire (hubs circulaires) pour les start-ups et les (M)PME.
- Collaborations pilotes entre des institutions de microfinance, des banques commerciales et des banques multilatérales de développement
- Liste d'outils réglementaires pour favoriser les initiatives circulaires
- Former les institutions financières locales

Priorité stratégique 1 : Financer l'économie circulaire

Action 1.2 Piloter un système régional de REP pour les pneus et les plastiques; évaluer la faisabilité d'un système de REP pour les déchets électroniques.

Justification

- Quantités insuffisantes de déchets nationaux pour économies d'échelle
- Coût élevé des échanges de déchets
- Absence de mécanisme régional

Détails de mise en œuvre

- Développer un programme pilote impliquant 2-3 îles
- Mettre en place des éco-organismes nationaux et un éco-organisme régional
- Commencer avec les déchets plastiques
- Étendre le projet pilote aux déchets électroniques et pneus en cas de succès.
- Obtenir des dérogations aux règles internationales pour faciliter les échanges de déchets

Priorité stratégique 1 : Financer l'économie circulaire

Action 1.3 Élaborer un guide sur la manière d'identifier, d'améliorer, de rationaliser et d'exploiter les sources de financement locales/internes en faveur de l'économie circulaire.

Justification

- Manque de ressources financières des gouvernements et des autorités locales.
- Utilisation sous-optimale des fonds publics existants.
- Opportunité non exploitée de mobiliser davantage de fonds internes.

Détails de mise en œuvre

- Élaborer un guide sur l'optimisation des fonds publics et la mobilisation interne.
- Fournir des recommandations pour une allocation efficace des ressources.
- Intégrer les enseignements de l'ACVOI sur la "politique fiscale".
- Organiser un atelier avec les parties prenantes pour valider et planifier la mise en œuvre.

Priorité stratégique 1 : Financer l'économie circulaire

Action 1.4 Élaborer un catalogue comprenant des exemples de bonnes pratiques de mécanismes financiers visant à pénaliser les activités moins favorables du point de vue de la circularité.

Justification

- L'interdiction des sacs plastiques reste insuffisante.
- Manque d'outils juridiques et financiers pénalisant les activités polluantes.

Détails de mise en œuvre

- Rechercher les meilleures pratiques financières et juridiques internationales.
- Utiliser des plateformes comme le Circle Economy Knowledge Hub pour des études de cas.
- Structurer un catalogue par type d'instrument ou secteur.
- Présenter les outils financiers adaptés aux États insulaires.

Priorité stratégique 1 : Financer l'économie circulaire

Action 1.5 Mettre en place une communauté de pratique au sein de laquelle les États insulaires peuvent établir des partenariats stratégiques susceptibles de soutenir le cofinancement de projets.

Justification

- Manque d'espaces structurés pour faciliter les collaborations.
- Opportunités mal centralisées pour les échanges de flux.
- Transparence limitée

Détails de mise en œuvre

- Définir des objectifs clairs pour la communauté (ex. prioriser financement ou échanges de flux).
- Créer des outils adaptés aux capacités locales pour le filtrage et la communication.
- Inclure des PME et acteurs sous-représentés via des mécanismes spécifiques.

Priorité stratégique 2 : Orientation institutionnelle, technique et juridique

Objectifs:

- Soutenir juridiquement et techniquement les plans d'action pour l'économie circulaire.
- Renforcer la gouvernance pour mieux coordonner l'économie circulaire.
- Développer des solutions régionales pour traiter les matériaux en fin de vie.
- Former et développer les compétences techniques adaptées aux besoins locaux.
- Moderniser et harmoniser la législation sur la gestion des déchets.

Priorité stratégique 2 : Orientation institutionnelle, technique et juridique

Action 2.1 Soutenir les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action EC s'ils n'ont pas encore été élaborés, ainsi que de la législation de suivi nécessaire

Justification

- La consommation linéaire reste dominante.
- Certains pays manquent de ressources et compétences internes.
- La mise en pratique des PAEC reste difficile.
- Un soutien structurel et technique est nécessaire.

Détails de mise en œuvre

- Inclure le soutien au PAEC dans les missions clés de l'unité EC.
- Identifier les besoins en capacités pour les PAEC et les lois nationales.
- Offrir une assistance technique via des experts locaux et internationaux et des webinaires spécialisés.
- Améliorer la coordination entre la COI, les ministères et les partenaires.

Priorité stratégique 2 : Orientation institutionnelle, technique et juridique

Action 2.2 Soutenir les pays dans la révision de la législation et des réglementations pertinentes influençant la transition vers l'EC dans les secteurs prioritaires (notamment le secteur des déchets) et le développement de programmes de REP.

Justification

- Les réglementations freinent l'écoconception.
- Les lois n'intègrent pas l'EC
- Les systèmes de REP sont insuffisants pour une transition circulaire.

Détails de mise en œuvre

- Proposer des amendements pour surmonter les obstacles législatifs.
- Combler les lacunes en compétences grâce à des formations et des assistances techniques pour le développement de réglementations.
- Webinaires sur la REP et assistances techniques pour le développement de systèmes nationaux.

Priorité stratégique 2 : Orientation institutionnelle, technique et juridique

Action 2.3 Élaborer une stratégie régionale pour la réduction des pertes post-récolte dans l'agriculture et l'élevage.

Justification	<ul style="list-style-type: none">• Les pertes post-récolte sont encore importantes.• Forte dépendance aux importations alimentaires.• Absence de stratégies régionales adaptées.• Faible adoption des technologies pour les produits périssables.
Détails de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Créer un registre régional des pertes sur 5 produits clés.• Encourager l'usage de technologies comme les chambres froides solaires.• Lancer un programme de numérisation des chaînes agricoles.• Promouvoir et faciliter la transformation locale

Priorité stratégique 2 : Orientation institutionnelle, technique et juridique

Action 2.4 Élaborer des orientations pour le développement d'alternatives aux emballages en plastique dans les îles.

Justification

- Les interdictions de plastiques ne sont pas mises en œuvre.
- Le recyclage reste faible (5 %) faute d'unités adaptées.
- La consommation de plastique pour emballages augmente encore.

Détails de mise en œuvre

- Étudier la faisabilité d'une industrie locale pour matériaux alternatifs.
- Appliquer des taxes élevées sur les biens avec emballages plastiques.
- Interdire les emballages plastiques inutiles.
- Former les douaniers pour appliquer les interdictions

Priorité stratégique 2 : Orientation institutionnelle, technique et juridique

Action 2.5 Faciliter la production de matériaux de construction d'origine locale dans la région et le traitement des déchets de construction par le biais d'une étude de faisabilité et de recommandations.

Justification	<ul style="list-style-type: none">• La dépendance aux matériaux de constructions importés aggrave le déficit commercial.• Le potentiel local pour les matériaux et le recyclage est sous-exploité.• Manque d'installations de recyclage et d'information sur la composition des matériaux.
Détails de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Créer une communauté de pratique régionale avec experts, chercheurs et industriels.• Identifier les matériaux de construction disponibles par pays.• Mettre en place un mécanisme pour réduire les matériaux importés.• Recommander des alternatives régionales avec analyse coûts/bénéfices.• Créer un système de suivi numérique de ces matériaux importés

Priorité stratégique 2 : Orientation institutionnelle, technique et juridique

Action 2.6 Établir des orientations sur la manière de mettre en place un mécanisme institutionnel fonctionnel et un cadre de gouvernance pour guider, piloter en interne et contrôler la transition vers l'EC.

Justification	<ul style="list-style-type: none">• L'absence de gouvernance solide freine la transition vers l'économie circulaire.• Un cadre cohérent est essentiel pour coopérer à l'échelle régionale et africaine.
Détails de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• S'appuyer sur le cadre du PAEC de la CUA pour une approche intégrée.• Identifier et documenter des exemples de bonnes pratiques de gouvernance.• Créer un guide modulaire pour établir un cadre de gouvernance national.• Publier un document d'orientation et le diffuser largement via la COI



SESSION 4 : PRÉSENTATION DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET DES ACTIONS DU PAEC

Intervenant : Toolseeram RAMJEAWON, ACEN Foundation

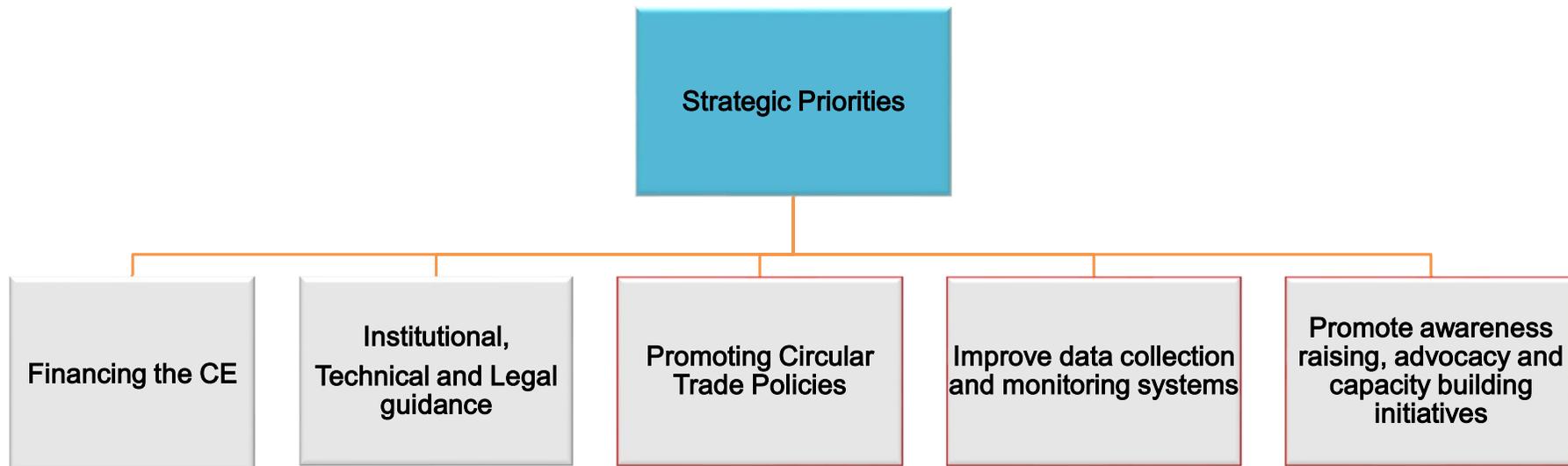
Modératrice : Caroline TAGWIREYI, fonctionnaire principale chargée de l'atténuation du changement climatique, Direction de l'environnement durable et de l'économie bleue, Commission de l'Union africaine CUA

**PRIORITÉ 3 : PROMOUVOIR LES
POLITIQUES DE COMMERCE CIRCULAIRE**

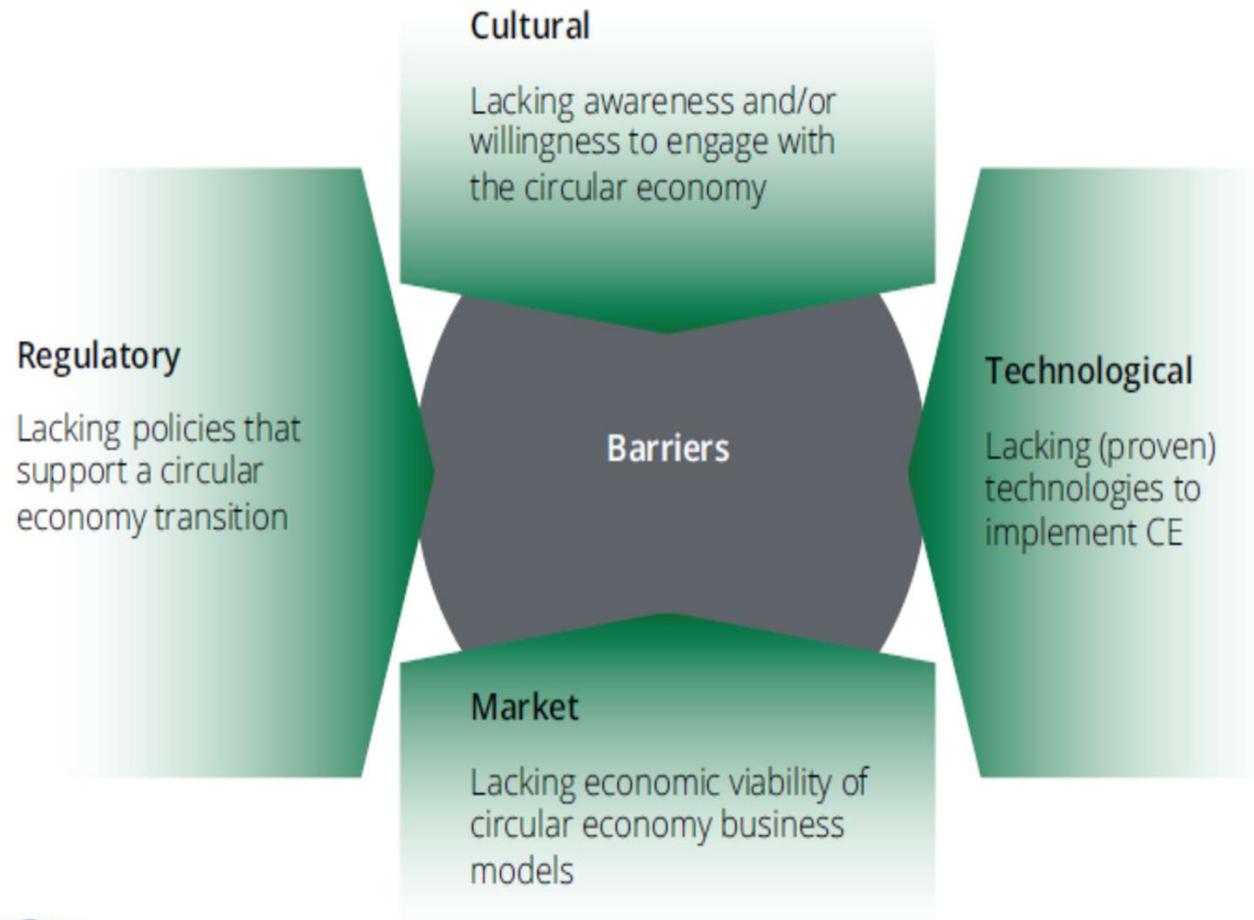
**PRIORITÉ 4 : AMÉLIORER LA COLLECTE DE
DONNÉES ET LES SYSTÈMES D'OBSERVATION**

**PRIORITÉ 5 : PROMOUVOIR LES
INITIATIVES DE SENSIBILISATION, DE
DÉFENSE ET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS**

Economy Action Plan for African and Indian Ocean Island States



Categories of Circular Economy Barriers

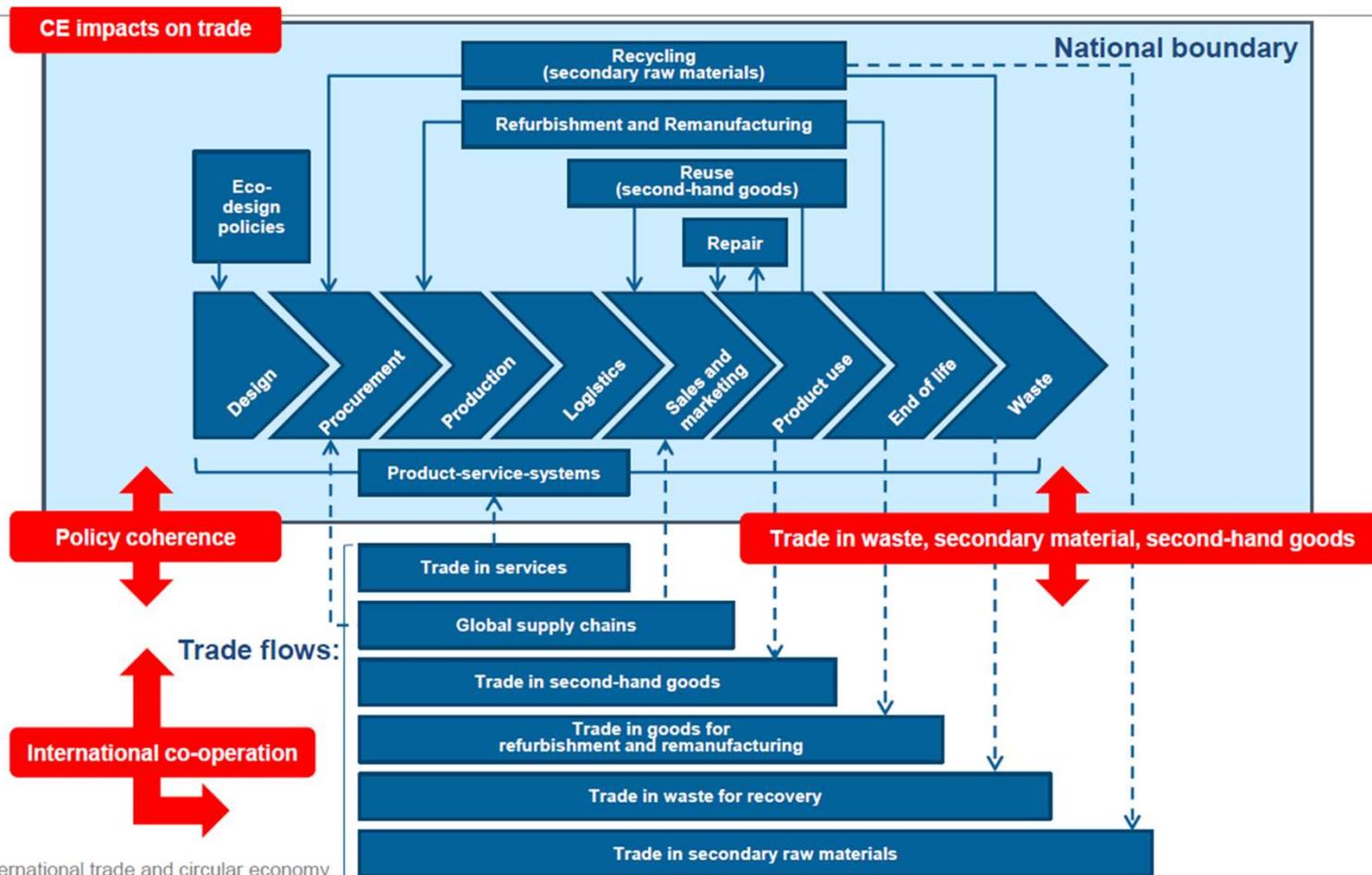


Strategic Priority 3

Promoting Circular Trade Policies

Objective :
Remove trade policy obstacles affecting a CE transition

Broad interlinkages between Trade and Circular Economy



Source: Yamaguchi (2018) International trade and circular economy

Trade Policy Obstacles affecting a CE Transition

Lack of an internationally agreed definition of what constitutes goods related to the CE

Classification of end-of-life products, including waste, scrap and secondary materials

- product classification may differ from country to country
- HS Codes do not distinguish circular goods and also make no distinction between hazardous and non-hazardous wastes

Regulations, standards or conformity assessment procedures

- differences across jurisdictions, lack of mutually recognized definitions
- increasing complexity of regulatory compliance for transboundary shipment of waste

Quantitative restrictions/bans

- mostly on hazardous waste, plastic waste, unsorted paper waste and metal waste

Export restrictions on waste and scrap

Tariffs on recycled goods

Subsidies : Fossil fuel subsidies, subsidies to plastic production, etc

Action 3.1: Establish a Working Group to develop consistency and alignment in the definitions and classifications of products and to reduce regulatory heterogeneity

Objective is to develop a shared language on circularity in terms of definition and classification of goods/waste and to harmonize standards and regulations

- Map out divergences in definitions and classifications regarding waste and scrap, secondary raw materials, second-hand goods and goods for refurbishment and remanufacturing.
- Identify practical solutions to better capture and communicate circular-relevant information on goods at international borders in a way that is compatible with the WCO's Harmonized System (HS) codes.
- Recommend on how to reduce regulatory heterogeneity through options such as harmonization, equivalences, and mutual recognition. Allow the consolidation of specific waste streams in large enough quantities for economy of scale. Harmonize end-of-waste criteria across the region for building the foundations of a regional circular economy.

Action 3.2: Strengthen the capacity of Customs Administrations and facilitate legal trade in waste

Objective: Facilitate and support the operations of legitimate traders of second-hand goods, secondary raw materials and recoverable waste.

- Diagnostic missions at each Customs Administration in the region
- Develop training curricula and tools and guidance materials (e.g. mobile application containing reference materials, guidance on risk management, methods of scraps and wastes examination, and safety matters during examination)
- Implement awareness raising and capacity building workshops on regulations on waste trade and in the categorisation of products and identification of wastes
- Streamline and digitalize customs processes across the region to facilitate the operations of legitimate traders of second-hand goods, secondary raw materials and recoverable waste while aligning with the Basel Convention.....a fast track for approved operators

Action 3.3 Embed circularity within trade and economic cooperation agreements

Trade agreements between countries and their trading partners generally have not included clauses about CE. Objective is to make CE policies and trade agreements mutually supportive.

- Help countries to undertake a thorough mapping of the measures in their respective CE economy strategies against commitments in existing trade agreements. Identify the linkages between the two as well as any gaps and possible contradictions. Adjust negotiating objectives for future trade agreements.

(for ex: Free-trade agreements (FTAs) between countries and their trading partners generally have not included clauses about EPR for local waste streams associated with imported goods)

- Trade agreements to encourage harmonization of standards and regulations or mutual recognition of regulations and conformity assessment procedures.
- Update nomenclature of HS codes used in trade agreements to allow the differentiation of secondary raw materials from waste and scrap or to distinguish second-hand goods and goods for refurbishment and remanufacturing from new products or waste.

Action 3.4 : Pre-Feasibility study for establishing a regional recycling network and hubs in the region for specific waste streams

Objective: The study will present the economic, financial, technical, social, institutional, logistical, and environmental assessments of establishing regional recycling facilities for specific waste streams

- Material flow analysis of imports and exports and waste audits to determine total volumes and types of recyclables materials and recycling facilities in each country.
- Consider options for a regional recycling network for specific waste streams (E-wastes, Li-ion Batteries, used tyres and plastics) and undertake a pre-feasibility assessment for the most favourable option for a regional recycling facility.
for ex : a hub for e-wastes/Li-ion batteries in Reunion or in Mauritius ; a hub for used tyres in Reunion or in Madagascar and improved collection/storage/pre-processing/compaction in other countries and transshipment).

Collection

Mandatory sorting
Establishment of a regular collection programme through collection points

Interim storage and pretreatment

Possibility of dismantling of certain categories of E-waste on the island prior to export/ Shredding of Used Tyres

Off-island shipping

to treatment facilities in other countries.
Subject to the Basel Convention

Action 3.5 : Regional collaboration for a Circular Economy of Lithium-ion Batteries

The demand for lithium-ion batteries is growing in the region raising concerns about their proper disposal. There is a need for a regional approach for end-of-life management

- An analytical assessment of global and regional practices for the reuse and recycling of used Lithium batteries, with a specific focus on the region
- A feasibility study for each island on the logistics required and the installation of a processing site (like in Reunion) for making the batteries inert/stable before export
- Harmonisation of trade procedures and transport requirements for used Li batteries considering the Basel Convention
- A pilot export operation from some of the islands will allow the industry to learn about the obstacles and evaluate the overall cost of collection, export and recycling of waste batteries, in order to determine the amount of the eco-contribution that will apply to these materials and that will finance their recycling through an EPR policy

Action 3.6 : Development of a partnership with shipping companies to provide shipment of eligible waste at competitive prices between serviced ports

Once collected, the cost of shipment of recyclable materials continues to be one of the biggest challenges for islands to achieve higher recycling rates.

- IOC will initiate discussions with shipping companies for a potential public-private partnership to help alleviate the burden of waste disposal on islands in the region
- An MOU between IOC and the shipping company will outline the eligible countries, eligible and ineligible wastes, the process, liabilities and responsibilities, etc. Countries which are serviced by the shipping company can then investigate the possibility of using the partnership to export recyclable waste materials.



Strategic Priority 4

Improve data collection and monitoring systems

- The lack of knowledge of waste deposits at the regional scale represents a significant gap in the development of business initiatives
- Access to high-quality waste data guides investment and provides for evidence-based policy making on waste management

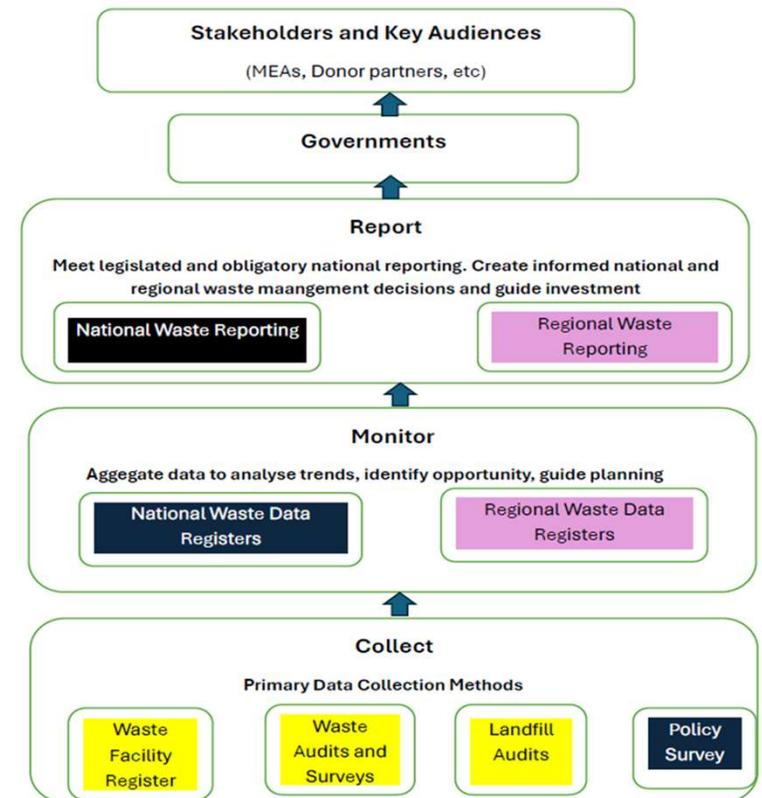
Action 4.1: Develop a Regional Waste and Circular Economy Data Collection, Monitoring, and Reporting Framework

Objective: Provide a standardised approach for monitoring and reporting circular economy and waste data for the islands and the region

The framework will outline the key data requirements, the recommended methods to collect and analyse the data, and identify the key stakeholders and partners that will be involved in the process.

The framework will be conducted by performing two foundational tasks:

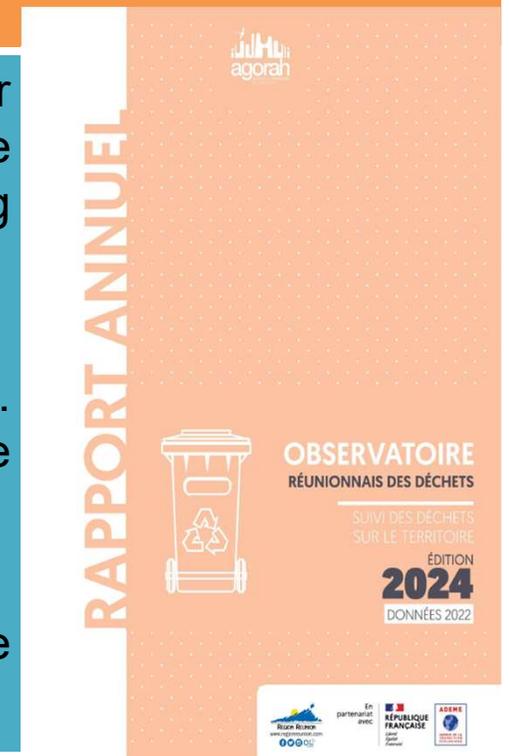
- Analysis of current data monitoring and reporting systems and gaps and resulting strategic recommendations.
- Develop Key Performance Indicators (KPIs) necessary to inform decision making,



Action 4.2 : Establish a regional waste and CE observatory and an exchange platform for professionals

At present, no structure (except for the waste observatory in Reunion Island) can provide information on the treatment sectors as well as the volume of waste treated and costs of treatment. The objective is to inform, monitor and improve knowledge of waste and material flows in the region and encourage exchanges between professionals

- IOC will set up a steering committee that will be responsible for designating the areas of work of the observatory. The steering committee will identify national and regional partners interested in being administrators and/or managers of the regional observatory.
- Create an online database at the regional level and collect information . The analysis will show current wastes and material flows as well as the outlook for developments at the regional level.
- Connect professionals through an exchange platform. Organise virtual/face to face meetings/debates/visits on key issues



Strategic priority 5

Awareness Raising, Advocacy and Capacity Building

Transition to a circular economy requires a change of mindset of all actors in society. This priority directly addresses challenges such as limited awareness and education, insufficient advocacy, capacity gaps and lack of knowledge

Action 5.1: Get the buy-in from highest level of government and provide capacity building to the public sector

Lack of knowledge of the benefits of CE by policy makers, especially from the highest level of government, is a main obstacle to the transition to a CE

- Establish strong socio-economic cases for a circular economy across all islands aligned with national priorities and global commitments.
- Show how CE policies can significantly contribute to achieving the goals outlined in a country's Nationally Determined Contributions (NDCs)
- Conduct capacity-building workshops for policy makers, ensuring buy-in from the highest level of government.
- Develop a Train the Trainers Programme to increase training capacity in CE for public officers in different key Ministries (Finance, Tourism, Environment, Agriculture, Blue Economy, etc)
- Put the circular economy on the agenda of high-level meetings of the IOC.

Action 5.2 : Create a regional circular economy platform offering resources, toolkits and trainings, tailored to key stakeholder groups

Objective: The regional Knowledge Hub will serve as a go-to-source for CE knowledge where stakeholders can access and also offer training opportunities in various formats. It will also help to create communities of practice on different topics.

- Launch a survey to evaluate the needs of stakeholders, their capacity gaps and identify the communities of practice (COPs)
- Establish the open web-platform where users can register, communicate with each other and share content, share best practices, organise training sessions/ webinars/ workshops and join COPs through the platform.
- Invite organisations to participate, register and use the platform by sharing it via regional and national campaigns as well as through business/industry associations

Action 5.3: Develop a Regional Framework for Circular Economy Education Across Educational Levels and TVET Systems

Objective: Devise a regional framework to integrate CE principles in curricula to raise awareness and to develop the right capacity for innovation and entrepreneurship

- Engage relevant stakeholders, evaluate human resource needs by sector and by country. Map current educational and TVET initiatives related to CE themes to identify gaps
- Form a regional working group comprising education policymakers, curriculum developers, CE experts, and representatives of TVET institutions.
- Facilitate regional roundtable discussions focusing on aligning local needs with global best practices for teaching CE concepts and entrepreneurial skills.
- Produce draft guidelines and frameworks adapted to the unique cultural, environmental, and economic contexts of each member state.
- Pilot integrated CE curricula in select primary, secondary, tertiary and TVET institutions. This will also involve the training of trainers and the deployment of teaching resources.

Action 5.4: Establish a Regional Research Collaboration programme among universities on circular economy

Research and innovation are crucial to fill knowledge gaps for evidence-based policy making and to develop specific technological solutions.

- The programme will fund research collaboration between regional universities, industry and other higher education providers to help regional universities develop their research strengths in the field of CE and fill knowledge gaps
- The programme will be managed by a programme management board, a secretariat and a strategic advisory group which will define the types of research
- Research projects will be selected via a competitive process.
- The programme will also develop a system of incentives for universities to introduce research programmes and curricula concerning CE

Action 5.5 : Establish a dedicated advocacy group within the IOC to actively engage with stakeholders, promote the region's CE goals, and advocate for funding opportunities and technical support

Objective: Galvanize regional support and secure external partnerships to drive circular economy initiatives in the region

- The advocacy group will be formed by key representatives from the IOC, relevant national ministries, and external experts in circular economy and sustainability. The group will be led and coordinated by an advocacy expert dedicated to this work in the IOC CE Unit.
- Primary role will be to forge strategic relationships with international stakeholders to promote the region's CE goals and attract funding opportunities.
- Additionally, the advocacy group will play a key role in advocating for technical assistance and capacity-building resources

Modérateurs : Koen RADEMAEKERS, Théo VENTURELLI et
Toolseeram RAMJEAWON, ACEN Foundation

DISCUSSIONS EN GROUPES

Répartition des groupes - Priorités stratégiques du PAEC

	★ GROUPE 1 FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	★ GROUPE 2 SOUTIEN INSTITUTIONNEL, TECHNIQUE ET LÉGISLATIF	★ GROUPE 3 PROMOUVOIR DES POLITIQUES COMMERCIALES CIRCULAIRES	★ GROUPE 4 AMÉLIORER LE SYSTÈME DE COLLECTE ET DE SURVEILLANCE DES DONNÉES	★ GROUPE 5 PROMOUVOIR DES INITIATIVES DE SENSIBILISATION, DE PLAIDOYER ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
En présentiel	Josielie RAFIDY Helmute Barreto Kim Samy Michelle Zarazafy Vitarimeva Karina Amandine de Rosnay-Hurdowar Seewraj Nundall Xavier HOW CHOONG Muhammad Khan Naeem Charles Tom Vanessa DOGER DE SPEVILLE	Fatouma ABDALLAH RATRIMOSON Nirinahoelisoa Deujen Mungur S.Soobron Jovin Hurry Gilles Loir Mongazon Laeitia HABCHI Harsen Nyambe Nyambe Fwangkwil Bonmwa Amanda Serumaga	En-Ichat SAID MOHAMED SOUEF Rasamimanana Faravololona Alfredo da Trindade Aminou Akadiri Dr Drishtysingh Ramdenee Vincent Hornsperger Gregory Martin Hema Domun-Suddul Paul Soubaya Florence Van Houtte	Oussoufa Mze Camille Mondon-Renaud Jacques Rudy OH-SENG Stéphanie Bouloc Sophie LEBRET TAHOOU Dismas Mwikila Mrs NEPAUL Maneshah Ligami Christabel Muteits Catherine Dubreuil	Tatiana Silva Cardoso Andriantsilavo Jean Michel RABARY Mauro Da Silva Julien Chambole Moonawwara Begum Outim Herland Cerveaux Melyne Tarer Hazelzet Ruben Mario Matthias PUTTAROO Amiirah Bibi Rushaa Lisa Simrique Singh
En ligne	Iolanda Brites Mihajaso Andriamiadana Maria Evenson Salima Jaulim Gilbert Manciet Charlotte de Fontaubert TRAORÉ Leyla Holy RANAIVOZANANY Pierre E BERTHELOT Hassim Pondor	Ethel Rodrigues Mr. João Lona Tchedna Megan Bieber Kasterine M. Francisco Pacheco Vieira Raphael Danglade Katja Suhr Shashwat KOIRALA Alessia Rogai	Alexandrino Anes Dr. Mamadu Saliu Ba Iouna Pillay Dr Tom Moerenhout Martine Hippolyte Lana Zutelija Evelyne RAKOTOMANANA Mio Tsunoda Gallina Tembo	Mariama Chabani Angelina Schreiner Antoine Cahn	Ibrahim Ali Mohamed Dr. Michele Martin Nathalie Sanchez Bhameshkumar SEETARAM Mrs. Carole Rigaud Faouzia Abdoulhalik Peter Borkey Jérémie Bonhomme Peter Varndell

RESTITUTIONS



SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Intervenante : Tiana RAZAFINDRAKOTO,
experte technique internationale en diplomatie économique, COI

Modérateur : Koen RADEMAEKERS, ACEN Foundation

Merci !



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN



United Nations
Economic Commission
for Africa



✉ raj.mohabeer@coi-ioc.org / tiana.razafindrakoto@coi-ioc.org

🌐 www.commissionoceanindien.org





COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN



Atelier de validation du
plan d'action de l'économie circulaire
et du **mécanisme de financement innovant**
de l'économie bleue et circulaire des

Etats insulaires d'Afrique
et de l'océan Indien

Validation de la stratégie de mise en œuvre et de mobilisation des ressources

présidée par la CEA et la CUA

27 et 28 Janvier 2025 | *The Docks, Maurice*





ALLOCUTIONS

Intervenant : Charles AKOL, chargé des affaires environnementales, section des ressources naturelles, de l'économie verte et de l'économie bleue, CEA

Modératrice : Tiana RAZAFINDRAKOTO, experte technique internationale en diplomatie économique, COI

MARDI 28 JANVIER 2025 - DEUXIÈME PARTIE

9h10 - 9h20

Session 5 : Présentation de la feuille de route UA-UE sur les océans

9h20 - 9h30

Questions - réponses

9h30 - 9h50

Session 6 : Présentation du plan de mobilisation des ressources du PAEC et du mécanisme de financement innovant pour l'économie bleue et circulaire

9h50 - 10h00

Questions - réponses

10h00 - 11h00

Session 7 : Panel sur les partenariats et le financement

11h00 - 11h20

Questions - réponses

11h20 - 11h30

Pause - café

MARDI 28 JANVIER 2025 - DEUXIÈME JOURNÉE / SUITE

11h30 - 12h30

Discussions en groupes sur le plan de mobilisation des ressources et le mécanisme de financement innovant pour l'économie bleue et circulaire

12h30 - 13h00

Restitution des résolutions des travaux de groupe

13h00 - 14h00

Pause déjeuner

14h00 - 14h30

Session 8 : Présentation du rôle d'une gouvernance efficace dans la mise en œuvre de l'économie circulaire

14h30 - 14h45

Questions - réponses

14h45 - 15h15

Session 9 : Lancement du groupe de travail des experts en économie circulaire des États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien

15h15 - 15h45

Présentation du mandat et du plan de travail du groupe de travail pour 2025

MARDI 28 JANVIER 2025 - DEUXIÈME JOURNÉE / FIN

15h45 - 16h00

16h00 - 16h15

16h15 - 16h30

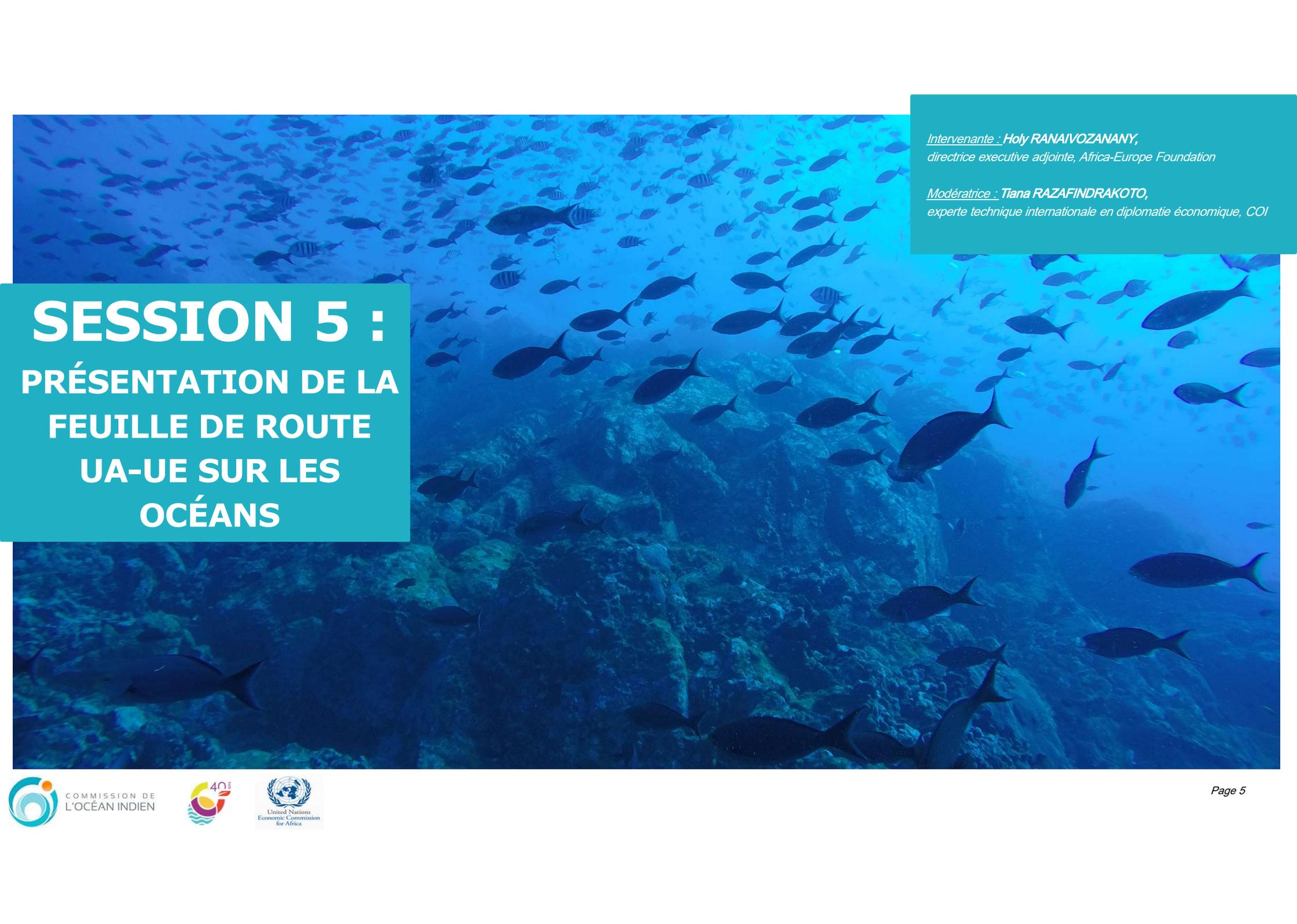
16h30

Questions - réponses

Résumé des principales discussions et des prochaines étapes

Remarques finales et remerciements

Coffee networking- Fin de la deuxième journée



SESSION 5 :

PRÉSENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE UA-UE SUR LES OCÉANS

*Intervenante : Holy RANAIVOZANANY,
directrice exécutive adjointe, Africa-Europe Foundation*

*Modératrice : Tiana RAZAFINDRAKOTO,
experte technique internationale en diplomatie économique, COI*

Partenariat Afrique-Europe Gouvernance de l'Océan et l'Economie Bleue

28 Janvier 2025

Supported by the EU, in partnership with the AUC



Roadmaptowards2030.org

OBJECTIF PRINCIPAL

Renforcer la compréhension et les capacités de coopération de l'Afrique et de l'Europe créant une plateforme commune d'échange et d'apprentissage et en élaborant une vision mutuellement bénéfique pour les deux continents en matière de gouvernance des océans.

MANDAT STRATEGIQUE

Identifier conjointement les priorités, les objectifs et les principaux chantiers thématiques.

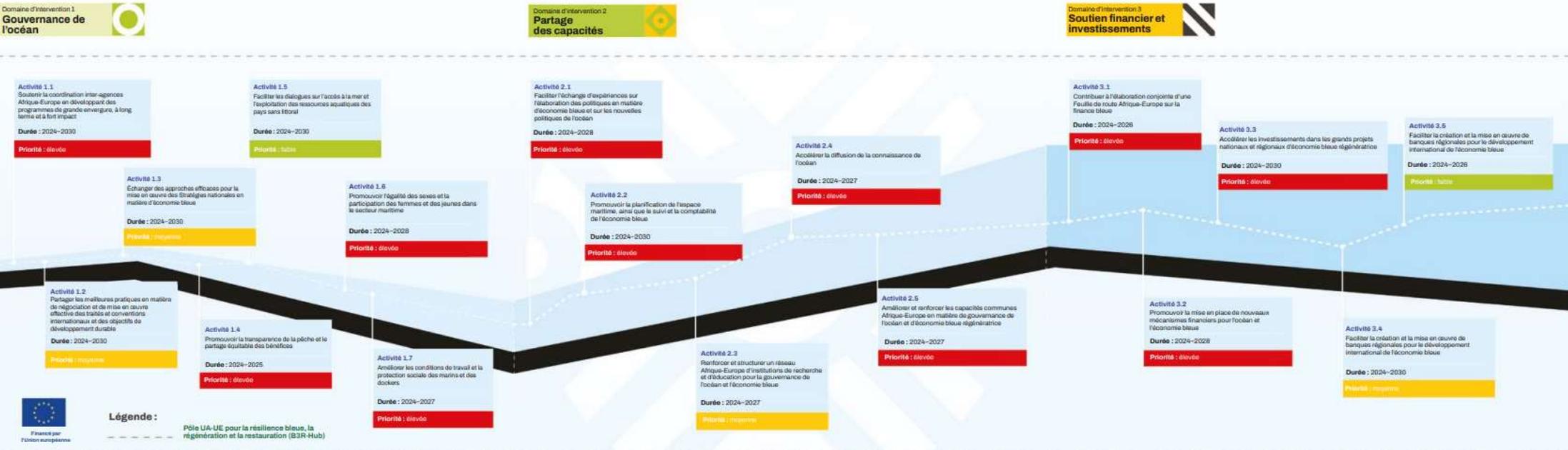
MANDAT OPERATIONNEL

Définir une feuille de route pour 2030, afin que les priorités et les objectifs se traduisent par des propositions et des initiatives concrètes.



Réunion des décideurs politiques Afrique-Europe sur la gouvernance des Océans et l'économie bleue, Conseil Exécutif de l'Union Africaine, Addis Abeba, février 2024

Feuille de route à horizon 2030 : Copilotage du partenariat Afrique-Europe pour l'Océan



« Le Groupe stratégique Afrique-Europe représente une plateforme unique et un incubateur d'actions transcontinentales, prêt à avoir un impact à grande échelle à partir de 2025 et à contribuer à l'intégration de la gouvernance des océans et de l'économie bleue dans le partenariat UA-UE et la préparation de la Conférence des Nations unies sur les océans et au-delà »

(Déclaration du Blue Africa Summit, 2024)

“



I welcome this important report and I would like to express my gratitude to the Africa-Europe Ocean Strategic Group for having prepared it. I share the persuasion, clearly stated in the report, that **it is now high time for Europe and Africa to further develop their cooperation on ocean-related issues**, given the poor state of the ocean and the need to accelerate collective action to meet the targets set in the UN 2030 Agenda. **Africa and Europe have a real opportunity and joint responsibility here to take concrete actions.**



Executive Vice-President for European Green Deal, Interinstitutional Relations and Foresight, European Commission

Maroš Šefčovič

H.E. Josefa Sacko, African Union Commissioner for Agriculture, Rural Development, Blue Economy, and Sustainable Environment

*A exprimé sa « **profonde gratitude à la Fondation Afrique-Europe pour son leadership inébranlable, déclarant que le groupe stratégique Afrique-Europe sur l’Océan est un témoignage du pouvoir des partenariats pour relever certains des défis les plus pressants** », ajoutant qu’il était essentiel de se concentrer sur « la gouvernance des océans, le renforcement des capacités et l’investissement ».*



JOSEFA SACKO
African Union Commissioner for Agriculture, Rural Development, Blue Economy and Sustainable Environment

Recommandations pour l'Atelier

Facteurs de facilitation d'un partenariat COI-Europe pour l'océan efficace:

- *Coproduire et institutionnaliser un protocole d'accord et de coopération pour le partenariat COI-Europe sur la gouvernance des océans et l'économie bleue, signé par les pays du COI et la nouvelle Commission européenne.*
- *Favoriser une forte coalition d'acteurs entre les pays membres de la COI, la Commission européenne et les États membres de l'Union européenne, notamment dans la perspective de l'UNOC III et pour assurer le suivi des engagements qui seront pris*
- *Renforcer et structurer un réseau COI-Europe d'institutions de recherche et d'enseignement pour la gouvernance de l'océan, ainsi que d'investisseurs en faveur de l'économie bleue.*
- *Développer les capacités partagées COI-Europe en matière de gouvernance des océans et d'économie bleue régénératrice, notamment à travers la mise en place d'un Hub Afrique-Europe en faveur de la Recherche et l'Innovation Océanique.*



SESSION 6 : LE PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES DU PAEC

*Intervenant : Théo VENTURELLI, ACEN
Foundation*

Modérateur : Nassim OULMANE, CEA

- Partenariats existants et à créer
- 5 étapes pour la mobilisation des ressources

Engagement des partenariats et étapes de la mobilisation

- Maintenir les partenariats existants
 - Continuer les partenariats existants avec l'UE et l'AFD
 - Renforcer les partenariats avec Banque Mondiale, FAO, FIDA, JICA
- Etendre les partenariats à d'autres acteurs:
 - GIZ, UICN, EPPIC, SIDA, Fondation Coca Cola, UNECA, UNEP, UNDP, Africa Europe Foundation, China, India

Etapes de la mobilisation des ressources

1. Augmenter les ressources humaines dédiés à l'EC via programme de volontariat et détachement de personnels de partenaires
2. Présenter le Plan d'Action aux partenaires actuels et identifier des collaborations
3. Présenter le Plan d'Action à de potentiels nouveaux partenaires
4. Définir termes et condition du soutien financier pour assurer des termes équitables reconnaissant le rôle à part entière de la COI
5. Contrôler et auditer les ressources utilisées

SESSION 6 : LE MÉCANISME DE FINANCEMENT POUR L'ÉCONOMIE BLEUE ET CIRCULAIRE

*Intervenant : Théo VENTURELLI, ACEN
Foundation*

Modérateur : Nassim OULMANE, CEA

- Obligation bleue régionale
- Dispositif de soutien financier régional
- Fond régional pour l'économie bleue et l'économie circulaire
- Taxonomie régionale pour la finance durable

Obligation bleue

Concepts clés :

Obligation : une dette contractée par l'émetteur envers les détenteurs de l'obligation.

Typiquement utilisé par les états, entreprises ou institutions multilatérales. Permet de financer des projets à long terme avec des taux d'intérêts faibles.

Obligation durables :

- Obligations vertes
- Obligations sociales
- Obligations de développement durable
- Obligations liées à la durabilité

Obligation bleue : Peut être émise via une des catégories mais finance des projets axés sur l'utilisation durable des ressources maritimes et la promotion d'activités économiques durables connexes. De nombreuses activités bleues ont des liens circulaires.

Obligation bleue

Etapas préalables à l'émission d'une obligation bleue :

1. Utilisation du produit
2. Processus d'évaluation et de sélection des projets
3. Gestion des produits
4. Rapports et suivi
5. Cadre de l'obligation verte/de durabilité
6. Examen externe du cadre

L'émission pourrait être effectué par la BAD ou la Banque Mondiale avec soutien technique de la COI pour l'élaboration du cadre avant l'émission et la sélection des projets après émission.

Dispositif de soutien régional

Concepts clés :

Partenariat public-privé : associe les ressources, l'innovation et les compétences des secteurs public et privé. Clé pour la mobilisation de ressources privés pour l'infrastructure et les nouvelles technologies. Souvent le public gère les aspects sociaux et politiques, le privé les risques techniques

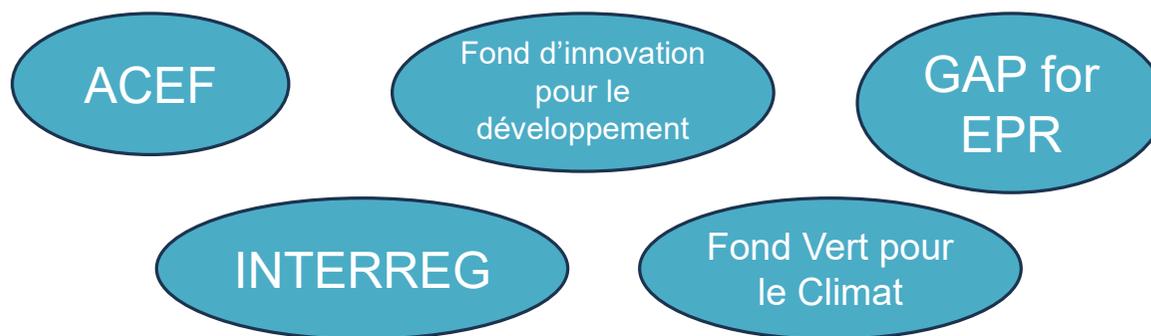
Echanges dette-nature :

Beaucoup de pays en développement fortement endetté. Permet à un pays débiteur de convertir une partie de sa dette en investissements locaux dédiés à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique.

Dispositif de soutien régional

La COI pourrait :

- Agir comme intermédiaire entre les états insulaires et les pays développés dans la négociation des accords d'échange dette-nature
- Agir comme intermédiaire entre secteur privé et les gouvernements pour les négociations de PPP
- Soutenir les états dans la mobilisation des ressources existantes :



Fond régional pour l'économie bleue et circulaire

Concepts clés :

Subventions : Les subventions sont régulièrement utilisé pour le financement de start-ups ou de PME circulaires. Ces subventions sont utiles pour des projets à risque. Elles peuvent recueillir des fonds de bailleurs de fonds, fondation, d'entreprises privés ou un mélange via des financements mixtes.

Garanties : Taux d'intérêt très élevé pour les initiatives circulaires et bleues car des projets jugés comme à haut risque. Les Banques de Développement peuvent offrir des garanties aux banques et micro-institutions pour qu'elles offrent des taux plus faibles.

Fond régional pour l'économie bleue et circulaire

Via ce fond, la COI pourrait :

- Engager des partenariats avec le PNUD, le PNUE, la GIZ, l'AFD, la JICA et CAP Business Océan Indien pour l'offre de subventions.
- Engager les acteurs privés dans ces subventions ou dans l'offre de prêts pour des projets d'infrastructures ou des projets plus matures avec l'implication de la BEI
- Soutenir le développement de partenariats entre la BAD et des banques commerciales ou institutions de microfinance pour des garanties sur des prêts à taux faibles pour des initiatives bleues et/ou circulaires

Taxonomie régionale pour la finance durable

Concepts clés :

Taxonomie pour la finance durable: un système de classification identifiant les activités, les actifs et/ou les catégories de projets qui permettent d'atteindre des objectifs clés en matière de climat, d'écologie, de société ou de développement durable, en fonction de seuils et/ou de cibles identifiés. Développée par les banques et aussi des acteurs nationaux et régionaux (UE, Maurice...).

Les objectifs :

- Éviter les comportements de greenwashing
- Inciter les entreprises à devenir plus durables
- Réduire l'incertitude des marchés de la finance durable
- Orienter les investissements en vue d'une transition vers une économie verte

Taxonomie régionale pour la finance durable

- Les États n'ont pas d'outils pour évaluer la durabilité d'un investissement
- La taxonomie permettrait :
 - Aux États insulaires de disposer d'une classification des investissements durables
 - De faciliter le commerce de biens durables et les investissements transfrontaliers, grâce à l'harmonisation des activités considérés comme durables dans tous les pays
- Rôle potentiel de l'UE dans l'assistance technique au développement de cette taxonomie

SESSION 7 :

PANEL SUR LES PARTENARIATS ET LE FINANCEMENT

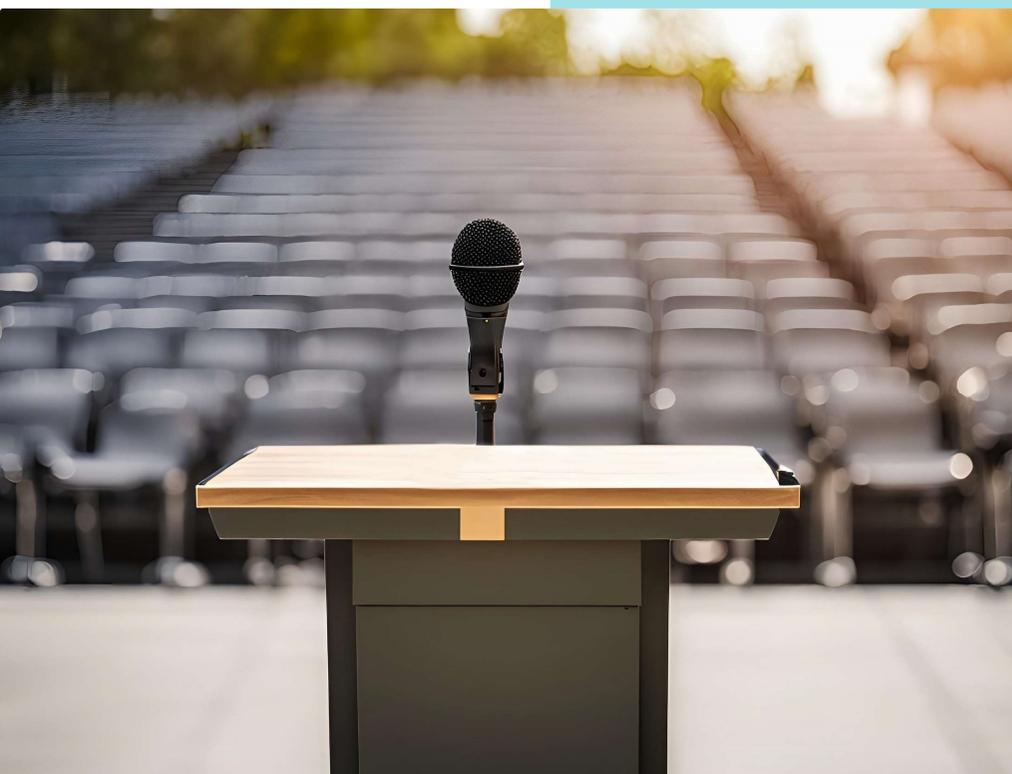


INTERVENANTS



Modérateur:

Koen RADEMAEKERS, ACEN Foundation



Fwangkwai BONMWA, coordinateur principal du programme sur l'économie circulaire, Banque africaine de développement

Florence VAN HOUTTE,
Team Leader, Délégation de l'Union européenne Maurice et Seychelles

Charlotte de FONTAUBERT,
cheffe de file mondial de l'économie bleue, Banque Mondiale

Stéphane LEBON,
responsable Développement Durable, Mauritius Commercial Bank

Caroline TAGWIREYI,
fonctionnaire principale chargée de l'atténuation du changement climatique,
Direction de l'environnement durable et de l'économie bleue, CUA

Nassim OULMANE, chef de la Section des ressources naturelles, de l'économie verte et de l'économie bleue, Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles, CEA

Dismas MWIKILA,
spécialiste de l'environnement et des ressources naturelles, CAE

Hassim PONDOR,
representing German Recycling & Waste Management Association – RETECH

PAUSE CAFÉ



Moderateurs : Koen RADEMAEKERS, Théo VENTURELLI et
Toolseeram RAMJEAWON, ACEN Foundation

DISCUSSIONS EN GROUPES

Répartition des groupes - Plan de mobilisation des ressources et le mécanisme de financement innovant pour l'économie bleue et circulaire

En présentiel

En ligne

	★ GROUPE 1	★ GROUPE 2	★ GROUPE 3	★ GROUPE 4	★ GROUPE 5
	OBLIGATIONS BLEUES RÉGIONALES	FACILITÉS RÉGIONALES POUR LES PPP, ACCORDS DE CONVERSION DE DETTES CONTRE LA NATURE ET MOBILISATION DE FONDS	FONDS RÉGIONAL POUR L'ÉCONOMIE BLEUE ET CIRCULAIRE (FINANCEMENTS MIXTES, SUBVENTIONS ET GARANTIES)	TAXONOMIE RÉGIONALE DE LA FINANCE DURABLE	PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES
	Tatiana Silva Cardoso Andriantsilavo Jean Michel RABARY Helmute Barreto Kim Samy Michelle Ligami Christabel Muteitsi PUTTAROO Amirah Bibi Rushaa Laeitia HABCHI Herland Cerveaux Melyne Tarer Amanda Serumaga	Fatouma ABDALLAH RATRIMOSON Nirinahoelisoa Mauro Da Silva Zarazafy Vitarimeva Karina Jacques Rudy OH-SENG Amandine de Rosnay-Hurdowar Deujen Mungur Gilles Loir Mongazon Xavier HOW CHOONG	En-Ichat SAID MOHAMED SOUEF Josielle RAFIDY Alfredo da Trindade Camille Mondon-Renaud S.Soobron Dr Drishtysingh Ramdenee Seewraj Nundlall Hema Domun-Suddul Paul Soubaya NEPAUL Maneshah	Rasamimanana Faravololona Moonawwara Begum Outim Vincent Hornsperger Stéphanie Bouloc Jovin Hurry Muhammad Khan Naeem Vanessa DOGER DE SPEVILLE Dismas Mwikila Catherine Dubreuil	Oussoufa Mze Aminou Akadiri Julien Chambolle Gregory Martin Sophie LEBRET TAHOUO Charles Tom Mrs Florence Van Houtte Mr. Harsen Nyambe Nyambe Fwangkwil Bonmwa Hazelzet Ruben Mario Matthias Mrs Lisa Simrique Singh
	Iolanda Brites Francisco Pacheco Vieira Mrs. Carole Rigaud Shashwat KOIRALA	Alexandrino Anes Dr. Mamadu Saliu Ba Iouna Pillay Dr. Michele Martin Dr Tom Moerenhout Charlotte de Fontaubert Angelina Schreiner Mio Tsunoda Pierre E BERTHELOT	Ethel Rodrigues Mariama Chabani Mihajasoa Andriamiadana Maria Evenson Salima Jaulim TRAORÉ Leyla Katja Suhr Antoine Cahn Alessia Rogai	João Lona Tchedna Megan Bieber Nathalie Sanchez Kasterine Martine Hippolyte Raphael Danglade Peter Borkey Jérémie Bonhomme Hassim Pondor	Ibrahim Ali Mohamed Bhameshkumar SEETARAM Gilbert Manciet Mrs. Lana Zutelija Evelyne RAKOTOMANANA Faouzia Abdoulhalik Holy RANAIVOZANANY Gallina Tembo Peter Varndell



COMMISSION DE L'Océan Indien



United Nations Economic Commission for Africa



PAUSE DÉJEUNER

RESTITUTIONS





*Intervenant : Koen RADEMAEKERS,
ACEN Foundation*

Modératrice : Zoé QUESNAY, CEA

SESSION 8 :

**PRÉSENTATION DU RÔLE D'UNE
GOUVERNANCE EFFICACE DANS
LA MISE EN ŒUVRE DE
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Le rôle d'une gouvernance efficace dans la mise en œuvre de l'économie circulaire

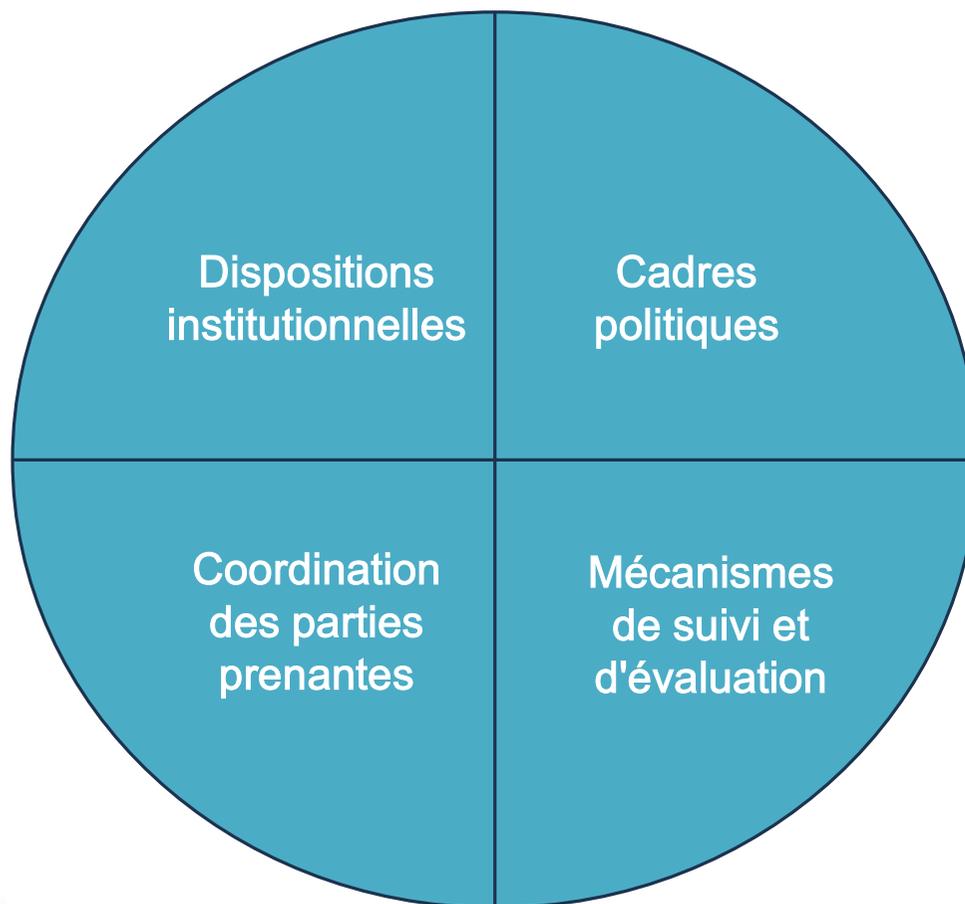
La gouvernance fait référence aux cadres, institutions, règles et processus qui déterminent la manière dont les décisions sont prises, mises en œuvre et contrôlées.

Gouvernance en Europe centrale et orientale

Dans le contexte de l'économie circulaire, la gouvernance joue un rôle essentiel :

- Établir des politiques et des réglementations claires pour encourager et promouvoir les pratiques circulaires ;
- Faciliter la coordination et la collaboration entre les différents groupes de parties prenantes, y compris les agences gouvernementales, les industries, les universités et la société civile ;
- Assurer une mobilisation et une affectation efficaces des ressources pour soutenir les initiatives en faveur de l'économie circulaire ; et
- Contrôler, évaluer et adapter les stratégies pour assurer la mise en œuvre réussie et l'amélioration continue des objectifs de l'économie circulaire.

Une structure de gouvernance efficace



Obstacles à une gouvernance efficace au niveau national

- Une volonté politique limitée
- Réglementation inadéquate
- Faible capacité institutionnelle
 - Approches fragmentées
- Financement et investissement inadéquats

Best practice examples

- Meilleures pratiques régionales
 - L'unité Économie circulaire de l'UE à la direction générale de l'environnement est composée d'environ 30 personnes.
- Meilleures pratiques nationales

Roumanie : L'économie circulaire est un sujet placé sous la responsabilité du Premier ministre.

Côte d'Ivoire : le Premier ministre a récemment réuni un groupe d'experts sous son autorité.

La nécessité d'une structure de gouvernance régionale

Coordination transfrontalière

Une structure de gouvernance régionale permet aux pays de coordonner et de collaborer sur des questions qui concernent l'ensemble de la région, telles que la pollution marine, les écosystèmes partagés ou les flux de déchets régionaux.

Partage des connaissances et des bonnes pratiques

Facilite le transfert de connaissances, de technologies et de bonnes pratiques, permettant une adoption plus rapide des principes de l'économie circulaire dans plusieurs pays.

La nécessité d'une structure de gouvernance régionale

Harmonisation des politiques et des normes

Une structure régionale peut contribuer à harmoniser les politiques, les réglementations et les normes relatives à l'économie circulaire (par exemple, en matière de gestion des déchets, de recyclage et de conception des produits), en garantissant une cohérence transfrontalière et en facilitant le commerce régional.

Financement et investissement conjoints

Un organe de gouvernance régional peut mettre en commun des ressources financières, permettant des investissements à grande échelle dans des initiatives d'économie circulaire qui pourraient dépasser la capacité des pays individuels, ce qui pourrait également attirer des financements mondiaux et des investissements à grande échelle.

La nécessité d'une structure de gouvernance régionale

Renforcement du plaidoyer et de l'engagement mondial	Une voix régionale unifiée est plus puissante pour défendre les objectifs de l'économie circulaire dans les négociations internationales, avec des entités telles que les Nations unies, l'Union européenne ou les institutions financières.
Renforcer les capacités régionales	La gouvernance régionale permet de renforcer les capacités à plusieurs niveaux - par la formation et le soutien technique - tout en facilitant la création de groupes de travail conjoints, de task forces et de réseaux afin de développer les compétences, la base de connaissances et l'élan nécessaires à la mise en œuvre de l'économie circulaire.

L'unité d'économie circulaire du CIO

Le besoin

- L'unité d'économie circulaire est nécessaire pour centraliser la coordination, assurer l'alignement des politiques et conduire une mise en œuvre efficace des stratégies d'économie circulaire dans les États membres de la COI.
- Il facilitera la collaboration régionale, gèrera les ressources et relèvera les défis transfrontaliers afin de garantir que la transition vers une économie circulaire soit durable et ait un impact.

Membres de l'unité CE

- Un coordinateur et expert en économie circulaire.
- Un expert en mobilisation de ressources
- Un expert en plaidoyer.

Rôles de l'unité CE

Coordonner les différentes actions avec les co-exécutants, fournir des orientations de haut niveau et assurer la collaboration, l'engagement et la cohérence entre les États membres.

S'adresser aux donateurs et aux fondations philanthropiques pour financer les actions au niveau régional et national en matière d'économie circulaire (en particulier pour les pays qui ont commencé à adopter ce type d'économie).

Fournir une assistance technique aux États membres en engageant des consultants locaux et internationaux sur des sujets spécifiques, selon les besoins.

Plaider en faveur du développement et de l'harmonisation de la politique d'éducation permanente au niveau national et international.

Suivre les progrès de la mise en œuvre du plan d'action régional pour l'économie circulaire en coopération avec le groupe de travail régional d'experts sur l'économie circulaire.

Présider les réunions du groupe de travail régional d'experts sur l'économie circulaire.



SESSION 9 :

LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL DES EXPERTS EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES ÉTATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCÉAN INDIEN

Intervenants :

Tiana RAZAFINDRAKOTO, experte technique internationale en diplomatie économique, COI

Caroline TAGWIREYI, représentante de la CUA

Koen RADEMAEKERS, ACEN Foundation

Modératrice : Zoé QUESNAY, CEA

PRESENTATION DU MANDAT ET DU PLAN DE TRAVAIL POUR 2025

Intervenants :

*Théo VENTURELLI, ACEN Foundation
Caroline TAGWIREYI, représentante de la CUA*

Modératrice : Zoé QUESNAY, CEA

- Mandat
- Plan de travail

Fonction et objectifs du GTE

- Raison d'être et fonction :

1. Se tenir au courant des évolutions dans le domaine de l'économie circulaire ;
2. Fournir des mises à jour sur les progrès réalisés ;
3. Répondre aux difficultés potentielles de mise en œuvre.

- Objectifs:

- Renforcer la collaboration et les partenariats régionaux ;
- Renforcer le dialogue sur les progrès réalisés aux niveaux régional et national dans la mise en œuvre des actions et les défis potentiels rencontrés, ainsi que l'échange de bonnes pratiques ;
- Soutenir le processus d'harmonisation des politiques et des préoccupations commerciales inter/extrarégionales ;
- Trouver des solutions techniques et spécifiques aux défis de mise en œuvre

Composition du GTE

- Entre 1 et 5 représentants de chaque État insulaire, issus des ministères ou agissant en tant qu'experts de l'économie circulaire ;
- Des partenaires stratégiques tels que la Commission de l'Union africaine, les représentants des CER, la Banque africaine de Développement ou l'Union européenne.
- 2 représentants de la COI, agissant en tant que coordinateurs.

Structure de gouvernance de la Feuille de route de l'EC



Plan de Travail 2025 du GTE

Date	Activité	Détails
28 janvier 2025	Lancement et initiation du GTE EC	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la raison d'être du GTE EC. - Partager les attentes et les engagements des membres du GTE EC. - Discussion de la composition finale GTE EC.
Mars 2025	Première réunion officielle semestrielle du GTE EC	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la raison d'être du GTE EC. - Expliquer le dispositif institutionnel, la gouvernance et la structure, ainsi que les rôles et responsabilités qui y sont associés. - Établir un plan de travail pour les cinq prochaines années. - Définition des sous-groupes de travail et de leur composition.
Avril 2025 (ou dès que l'unité d'EC est créée)	Réunion d'alignement entre l'unité d'EC et le GTE EC	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte des progrès réalisés de part et d'autre. - Aligner les activités stratégiques les unes sur les autres.
Entre mars et août 2025	Réunions des sous-groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les étapes concrètes de la mise en œuvre de leurs actions et leur calendrier. - Consulter d'autres partenaires, experts et parties prenantes pour obtenir leur contribution. - Préparer un cadre d'atténuation des risques pour la mise en œuvre des actions.
Septembre 2025	Deuxième réunion semestrielle du GTE EC	<ul style="list-style-type: none"> - Informer tous les membres des progrès réalisés au niveau de l'unité EC et des sous-groupes de travail. - Apporter d'éventuelles modifications au plan de travail.
Octobre 2025	Réunion d'alignement entre l'unité EC et le GTE EC	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte des progrès réalisés de part et d'autre. - Aligner les activités stratégiques les unes sur les autres.
Entre octobre 2025 et février 2026	Réunions des sous-groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Commencez à mettre en œuvre des mesures concrètes pour chaque action. - Consulter d'autres partenaires, experts et parties prenantes pour obtenir leur contribution et réaliser des notes conceptuelles à proposer aux bailleurs et autres partenaires financiers.
Etc.		





REMARQUES FINALES ET REMERCIEMENTS

Intervenants :

Caroline TAGWIREYI, fonctionnaire principale chargée de l'atténuation du changement climatique, Direction de l'environnement durable et de l'économie bleue, CUA

Nassim OULMANE, chef de la Section des ressources naturelles, de l'économie verte et de l'économie bleue, Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles, CEA

Gilles RIBOUET, responsable de la communication de la COI

Modérateur : Gilles RIBOUET

Merci !



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN



United Nations
Economic Commission
for Africa



✉ raj.mohabeer@coi-ioc.org / tiana.razafindrakoto@coi-ioc.org

🌐 www.commissionoceanindien.org

